



LA GAZETTE DU



LUMENSONESQUE



L'hiver à Verrières



VERRIÈRES



Bulletin n° 18



Décembre 2004



LE MOT DU MAIRE



Lorsque nous ferons la rétrospective de l'an 2004, nous nous souviendrons que le bouchon d'Aguessac a sauté 10 jours avant Noël, nous nous souviendrons que les trompettes de la renommée n'en avaient que pour Eiffage, son viaduc et Lord Foster, et que le petit frère de Verrières était occulté le jour de l'inauguration.

Pour Verrières, l'ouverture du Viaduc à la circulation est le début d'une ère nouvelle. Tout d'abord cela va mettre un terme à l'hécatombe de la côte d'Engayresque et la RN9, et c'est déjà beaucoup, cela va être le retour à la tranquillité de ses riverains, de Lasparets à la Vernière en passant par la Graillerie.

C'est aussi le retour à la case de départ des communes vastes et pauvres, avec la fin des royalties dus aux travaux du viaduc. Il faudra encore plus de rigueur dans la gestion. Il faudra réapprendre à compter.

31 Décembre 2004 c'est aussi la fin du SIVOM, le lendemain 1^{er} Janvier 2005 la Communauté des Communes Tarn et Muse verra le jour avec 4 communes (le Viala du Tarn, St Beauzély, Castelnau Pégayrols et Montjaux).

*Pour Verrières le choix est cornélien, "choisir c'est mourir un peu". Dans les prochaines semaines il faudra pourtant faire le choix, **le choix de l'intérêt général**.*

Cette année 2005 sera pour Nous un tournant dans l'existence de l'avenir de notre commune.

Chers amis avant de conclure, je tiens à vous présenter au nom du Conseil Municipal et en mon nom nos Meilleurs Voeux par l'an nouveau.



Votre Maire

Pierre Albanic

VINGT ET UN AN DE "SACERDOCE RÉPUBLICAIN"

En ce beau dimanche 4 juillet, il faisait bon sous la halle où de nombreuses personnalités de la région s'étaient jointes à la population pour honorer notre Maire qui allait "être épinglé" par le Sous-préfet Henri PLANES de la médaille d'honneur échelon argent pour plus de 20 ans passés à la tête de la commune.

Guy CORDIER prit la parole en ouverture de la réception pour présenter l'heureux récipiendaire.



C'est au nom du conseil municipal, du personnel communal et de ses anciens collaborateurs élus que le 1^{er} adjoint rappela la présence de Pierre au conseil municipal de Verrières depuis 1977. D'abord comme conseiller auprès du regretté Pierre Constantin-Toye et depuis 1983 comme Maire. Après avoir souligné l'investissement personnel, le travail, et la diplomatie pour des décisions pas toujours faciles à prendre, Guy CORDIER rappelait l'importance des réalisations effectuées lors de ses quatre mandats et la qualité de la gestion appréciée des Verriérois. Citant ensuite quelques réalisations : route de Conclous, de la Blaquièrre - rénovation des bâtiments communaux mairie, école - halle et salle des fêtes - rénovation de l'éclairage public à l'ancienne. Enfouissement des réseaux à Molières, Serre, Vézouillac - rénovation des toitures églises de Verrières, Vézouillac, St Amans d'Escoudournac. Aménagement de l'espace des jardins de la Nation. Remembrements suite à l'arrivée de l'A75 et du viaduc. Sans oublier l'école, pour lui priorité des priorités, et la station d'épuration. Le premier adjoint lui adressa au nom de la

population, remerciements et félicitations.

Prenaient ensuite, tour à tour la parole Guy SOULIE ancien maire de Castelnau Pegayrols. Armand VERNHETTES, l'ancien et Jean-Claude GINESTE l'actuel conseiller général du canton. Tous deux soulignèrent la place que tient Verrières, un maillon de la chaîne qui, tout en gardant son indépendance a toujours joué à fond la solidarité.

Leur succédaient Bernard SEILLIER Sénateur, maire de Séverac et Jacques GODFRAIN député maire de Millau, pour évoquer les difficultés qu'un maire doit aborder et résoudre quant il est confronté à des réalisations qui dépassent le niveau communal, comme le viaduc et la traversée de l'A75 sur Verrières. Après avoir rappelé l'origine de cette médaille d'honneur créée en 1945 par le Général de Gaulle et souligné le rôle des 36000 maires de communes françaises, Monsieur le Sous-préfet remis à Monsieur le Maire la médaille d'honneur.

C'est à l'ensemble de la population qui l'a "supporté et réélu" régulièrement que notre maire a dédié la médaille.

La journée n'était pas finie pour autant et après le verre de l'amitié, les sages se retrouvaient pour un repas succulent et convivial servi par le traiteur Baraille. A l'année prochaine pour cette nouvelle tradition.



LE JOUR DU 14 JUILLET...

C'est maintenant une tradition en ce jour de fête nationale, après le dépôt de la gerbe au monument aux morts, Pierre ALBARIC notre maire nous invita à nous retrouver à la salle de la mairie pour l'inauguration de notre nouvelle exposition picturale.

Cette année, Paule MOUYSET artiste peintre était à l'honneur cette année.

Sous sa signature "POL" est une artiste peintre bien connue dans le milieu artistique millavois. Elle nous proposa ses toiles à chaleur régionale avec des teintes éclatantes. Nous avons pu

constater son inspiration multiple et vagabonde : de la musique, les paysages de Belcastel, Montjaux, la lune et la terre, et même Vénus se regardant dans son miroir, en quelque sorte le "Rêve en balade".

De nombreux visiteurs ont pu apprécier la richesse de son talent.

C'était aussi l'occasion de trinquer et de bavarder autour d'un apéritif républicain.



Dimanche 12 Septembre EGLISE DE ST AMANS D'ESCOUDOURNAC

Après la remise en état et la restauration du toit de l'église Saint Amans d'Escoudournac ; l'inauguration faite le 5 juin dernier où une centaine de paroissiens étaient présents. Le relais paroissial de Vézins où l'église de Saint Amans d'Escoudournac est rattachée, a donné rendez-vous à nouveau à ses paroissiens pour une nouvelle célébration religieuse.

Les fidèles se retrouvèrent nombreux dans cette charmante petite église.

Ce fut l'occasion de célébrer deux baptêmes, une belle rencontre pour ce moment de recueillement.



LA QUILLE

En ce samedi 9 Octobre en fin de matinée, il y avait beaucoup de monde sous la halle pour fêter le départ à la retraite de Michou NOYRIGAT.

L'école de Verrières vient de tourner une page de son histoire. Michou a été présente depuis sa réouverture en 1978. Elle commença avec la préparation de la cantine et le ménage. Plus tard, la réception le matin, la garderie le soir, comme aide maternelle.

Ce fut une évolution constante pour l'éducation de nos enfants et leur confort, avec l'investissement de la mairie et des parents d'élèves qui mirent souvent leurs efforts au service de l'école.

Elle fut une deuxième maman pour ces enfants. Aide-maternelle n'est pas toujours évident, il faut toujours avoir l'oeil pour veiller sur tout ce petit monde afin que tout se passe bien. Elle fut aussi une bonne interlocutrice entre les institutrices et les parents.

Beaucoup de ses enfants étaient présents pour la remercier. Michou s'efface en emportant beaucoup de témoignages de reconnaissance, et comme cadeau, entre autre, une inscription à l'école de dessin du "vieux moulin" à Millau, avec armes et bagages. Une belle occupation pour cette reconversion de jeune retraité.

Après le mot du Maire tout le monde était convié à partager le verre de l'amitié et écrire un petit mot sur le livre d'Or.





LES BRÈVES DU CONSEIL



Cimetière : actuellement nous sommes dans la 2^e phase c'est à dire le repérage des concessions qui semblent à l'abandon. Celui-ci ayant été effectué avant la Toussaint quelques personnes se sont manifestées souvent pour dire qu'elles désiraient garder la sépulture. Affaire à suivre....

Travaux : l'enfouissement des réseaux de Vézouillac par l'entreprise INEO est terminé. Coût : **33 919.13 €**. Participation SIEDA : **3 617.41 €**. Dans le programme d'électrification 2005, la réfection de l'éclairage public suite à ces travaux sera effectué.

Projets 2005 : programme d'électrification de rénovation de l'éclairage public à Vézouillac, la Graillerie, le Bourg, Concluc et la Rouquette. Salle des fêtes : le permis de construire a été déposé le 25/11 à la DDE de Millau. L'OPHLM de Millau a pris en charge la réalisation d'un appartement T3 de 85 m² au dessus du garage communal.

Monsieur Causse des Bâtiments de France est venu sur place afin de nous donner des conseils pour l'aménagement du vieux château et du four communal de Molières. Ce lourd dossier est à l'étude.

Station d'épuration : homologuant les rapports des experts des cabinets Poggiali et Maupomé, un mémoire a été déposé au Tribunal Administratif de Toulouse. La réponse des experts est particulièrement claire. Elle indique en effet : *"le défaut de conception de l'actuelle station est sans contestation avéré. Le choix délibéré par la mise en place de la station d'épuration reste à ce jour un argument infondé. Il ne peut être occulté l'obligation du conseil de conception et la nécessaire mise en garde écrite du maître d'ouvrage sur les limites du système qu'il propose"*.

Sur la base de ces conclusions particulièrement nettes, il apparaît que la DDE est seule à l'origine des fautes de conception et du défaut de surveillance des travaux qui conduisent à la situation actuelle.



LE COMPTE EST BON



La synthèse des comptes 2003 de Verrières par le trésorier de Millau.

Nous vous présentons l'étude des principaux ratios.

Autofinancement : la capacité d'autofinancement (CAF) est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Elle doit permettre de couvrir le remboursement de l'annuité de la dette et le cas échéant de financer une partie des investissements.

Avant remboursement du capital de la dette, la CAF s'élève à 136 130 € et à 129 584 € après remboursement de ce capital (CAF nette). Elle est en nette augmentation par rapport à 2002. Son niveau est donc très satisfaisant.

Endettement : le niveau d'endettement de la commune est très faible puisque l'encours total de la dette représente à peine 0,4 année de CAF et 14 % des recettes de fonctionnement. L'annuité représente 2,4 % des produits de fonctionnement. La commune a donc une marge de manoeuvre

très importante en matière d'emprunt.

Fiscalité : le montant des impôts locaux par hab. est de 436 € contre 248 € au niveau départemental. Cela est notamment dû au produit de la TP, particulièrement élevé puisqu'il a rapporté 92 451 € en 2003.

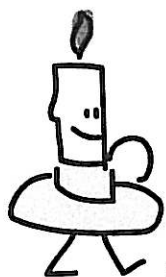
Equilibre financier : le fonds de roulement est positif (159 107 €), ce qui signifie que les investissements ont été financés par des ressources stables.

Les dépenses d'équipement sont inférieures à la moyenne des communes de strate au niveau départemental (320 €/hab. contre 401 €/hab.). Elles ont été plus importantes en 2002, puisqu'elles s'élevaient à 209 494 € soit, 599 €/hab. contre 382 € en moyenne.

Le besoin en fonds de roulement est négatif, la commune dégageant un excédent de ressources

d'investissement principalement composé de la réserve (résultat de fonctionnement affecté en section d'investissement à l'ouverture de l'exerci-

ce 2003 pour couvrir le déficit constaté à la clôture de la gestion 2002).



LE RECENSEMENT 2005



Toute la population vivant à Verrières sera recensée à compter du 20 janvier 2005

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10.000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Verrières font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procèdent au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Verrières fait partie du groupe de communes recensées en 2005.

A partir du 20 janvier 2005, vous allez donc recevoir la visite d'**Emilie FULCRAND**, agent recenseur. Elle sera identifiable grâce à

une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 05 65 59 71 52

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site insee.fr à partir de septembre 2005.

DERNIERE MINUTE ---- DERNIERE MINUTE ---- DERNIERE MINUTE

A75 ECHANGEUR D'ENGAYRESQUE

Le Jeudi 16 décembre au matin, le contournement de Millau par l'autoroute A 75 sera ouvert.

La configuration actuelle du giratoire provisoire à l'échangeur d'Engayresque ne permet pas, en l'état, d'ouvrir à la circulation la bretelle qui permet de prendre l'autoroute en direction du Nord.

Cette situation, qui est susceptible de nous concerner, durera quelques semaines.

Un aménagement provisoire sera alors réalisé dans l'attente des travaux définitifs du carrefour destiné à remplacer le giratoire provisoire.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme à chaque rentrée scolaire l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Verrières s'est réunie afin d'établir un programme d'animations pour l'année 2004-2005.

Mais tout d'abord rappelons que le 9 octobre a eu lieu l'apéritif du départ à la retraite de Michou, assistante maternelle à l'école depuis plusieurs années. Ce jour-là s'étaient réunis sous la halle, les élèves (nouveaux et anciens), les parents, les collègues de travail, la municipalité et les villageois.

C'est au total une cinquantaine de personnes qui sont venues lui prouver leur reconnaissance et l'encourager à poursuivre des études dans la domaine de la peinture puisque tel fut le cadeau offert conjointement par l'Association des Parents d'Elèves et la Mairie. C'est avec la grillée de châtaignes du 14 novembre que débute donc cette saison. Les fidèles habitués ont pu apprécier cet incontournable goûter, arrosé de cidre doux. Tous les enfants participant au concours de dessin sur le thème "dessine ton village aux couleurs d'automne" ont reçu en récompense un sachet de friandises. Nous attendons décembre avec impa-

tience pour revoir notre ami le Père Noël. De quelle façon va-t-il nous surprendre cette année ?



Venez vous détendre durant les mois d'hiver en jouant aux cartes lors de soirées organisées. Les dates seront affichées en temps utile.

Pâques et ses douceurs chocolatées enchantera petits et grands courant avril.

Pour clôturer l'année scolaire le quine réunira les amateurs de loto avec de nombreux et jolis lots.

Et la récompense suprême de cette année de travail arrivera enfin :

LES GRANDES VACANCES !!!

A bientôt





ECOLE



En cette année 2004, l'école de Verrières se porte bien : 15 élèves de la petite section au CE1, soit les deux premiers cycles de l'enseignement primaire.

Suite au départ à la retraite de Michou, Nadège et Marie-Christine se partagent le poste d'aide maternelle. Nadège assure en plus la garderie du matin et le service de la cantine, alors que Marie-Christine a en charge la garderie du soir.

Les enfants ont trouvé cette année des locaux quelque peu réaménagés, afin de permettre aux plus petits d'avoir une pièce de travail bien à eux, distincte de la salle de la garderie. Rappelons les horaires, inchangés de la garderie : de 7 h 30 jusqu'au début des cours, et de la fin des cours jusqu'à 18 h 30. Côté travaux, notons une réfection des installations électriques, ce qui autorise une meilleure répartition des ordinateurs dans l'école, l'un d'entr'eux étant ainsi réservé aux petits.

Verrières, Saint .Beauzély, Castelnau-Pégayrolles, Montjaux, le Viala du Tarn : ces cinq noms sont toujours synonymes, pour les 5 écoles d'un projet élaboré en commun et visant cette année à faire se rencontrer et travailler les enfants dans trois grands domaines : l'éducation physique et sportive, les arts plastiques et la littérature. Les regroupements ont donc repris dès le début de l'année. Certains ont lieu à Montjaux : il s'agit des regroupements sportifs, auxquels participe bien sûr Didier Guiral, qui continue d'intervenir aussi tous les jeudis à Verrières ; d'autres se passent à Saint Beauzély : ce sont des regroupements ayant pour thème la création d'un album (textes et illustrations). Ce travail a pour point de départ un spectacle que nous sommes allés voir à Millau à la fin du mois de septembre : "plumette et l'encrier magique".

Merci au SIVOM pour la prise en charge financière des transports.

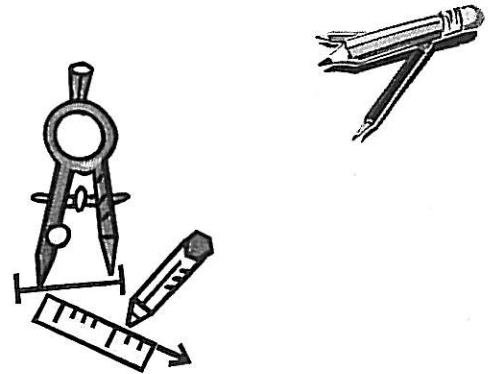
Merci également à l'A.P.E. pour l'achat d'un appareil photo numérique, ainsi que pour les différentes actions menées tout au long de l'année scolaire.

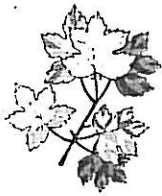
Un projet de voyage est en cours d'élaboration avec l'école de Castelnau. Cette classe verte de trois jours aura lieu fin mai à Moulès, sur la commune de Fondamente. Elle aura pour thème les arts plastiques.

Je tiens à terminer cet article de rentrée par un hommage au travail effectué par Michou auprès des enfants de l'école. Petits et grands garderont en mémoire sa gentillesse et sa disponibilité, sa franchise et son honnêteté, sa volonté déterminée à défendre l'école quand c'était nécessaire, ainsi que celle non moins farouche de la voir perdurer.

Merci Michou et bonne retraite.

Odile





ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

AGREEE DE VERRIERES

Saison 2004/2005



Pour l'A.C.C.A. de Verrières cette année est une année de référence, en effet la modification de la loi chasse a changé notre fonctionnement.

- les membres du bureau ne sont plus élus pour 3 ans mais pour 6 ans par le biais d'un vote tous les 2 ans.
- donc l'année prochaine pas de vote et l'année suivante renouvellement d'un tiers du bureau par tirage au sort.

Lors de l'assemblée générale de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Aveyron au mois de juin 2004, nous avons eu le plaisir de voir Monsieur VIDAL Gaston, Président de notre A.C.C.A. recevoir la médaille de bronze de la Fédération en reconnaissance de 20 années au service de la société de chasse.

BRAVO ET MERCI GASTON !!!

La saison cette année ressemble beaucoup aux précédentes. Le gibier sauvage est de plus en plus difficile à conserver.

Une réimplantation du lapin est en cours et 2 garennes ont été installées. Il nous faut continuer et persévérer pour pouvoir envisager un résultat positif.

... le lièvre, cette année plan de chasse sur la commune, 2 bracelets par chasseur. Il faudra analyser les comptes-rendu en fin de saison pour pouvoir renouveler la demande de plan l'année prochaine. Chasseurs faites nous parvenir les comptes rendus, auprès du secrétaire, des membres du bureau ou même dans la boîte à lettres de la mairie. Une bonne récupération nous permettra de pouvoir gérer pour l'année prochaine.

-- -- -- - **N'oubliez pas c'est important !!!!!!!!!!!**

Il est à noter que cette mise en place pourra sans doute permettre de lutter contre les maladies

du lièvre qui actuellement déciment les populations aux portes de notre commune.

Il faut conserver notre souche locale qui semble plus résistante que les lièvres d'importation qui deviennent le véhicule de toutes ces épidémies.

- les sangliers, toujours présents. Quelques dégâts, mais nos équipes font du bon travail.

- ... le chevreuil, maintenant une bonne équipe qui chasse tous les jeudis pendant l'ouverture du lièvre et à compter de la fermeture il y aura également le samedi.

Les prélèvements vont bon train.

- ... les oiseaux de passage.

Nous avons constaté un passage de bécasses et de nombreuses pièces ont été mises au tableau.

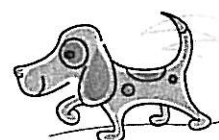
- Les grives, passage en novembre, les tendeurs de "tindelles" (1 référence sur la commune) ont bien des misères avec tous ces arrêtés préfectoraux qui sont en permanence attaqués par les opposants à la chasse.

..... **Mais nous avons le moral et toujours nous continuerons dans le respect de la légalité....**



Le président et le bureau de l'A. C. C. A. présente ses Meilleurs Voeux à l'ensemble des habitants de la commune de Verrières.

Cynégétiquement votre.





Hameau de Bécours



photo S. Cantaloube

2^{ème} camp mondial de la solidarité à Bécours

Du 23 au 29 juillet dernier, 600 jeunes scouts et éclaireurs Pakistanais, Américain, Chilien, Algériens, Marocain, Croates, Monténégrins, Ivoiriens, Japonais, Anglais, Portugais, Français... presque 30 nationalités différentes se sont retrouvées à Bécours sur le Causse Rouge pour « construire ensemble une société tolérante ». La présence de toutes ces délégations est un symbole fort de la contribution du scoutisme à la « dynamique de paix »

Au cours de cette semaine avec un programme très chargé, tous les jeunes ont participé, en petites équipes, à une aventure solidaire dans les communes de Séverac, Verrières, Saint-Léons. Durant 2 jours les éclaireurs en collaborations avec les associations locales, et l'aide des élus, ont rencontré et échangé avec la population locale et ensemble ils ont réalisé divers chantiers (rénovation du patrimoine, nettoyages des sentiers, débroussaillage,...)

Le 29 juillet, au cours du forum sur la solidarité, les éclaireurs ont pu échanger avec Raymond AUBRAC (résistant durant la dernière guerre).

Des animations et chantiers permanents

En Juillet et Août nous avons réalisé des Marchés de la solidarité avec des produits locaux. De nombreux voisins sont venus, le jeudi en fin d'après midi, nous rendre visite et ont pu en profiter pour voir les spectacles réalisés par des associations et artistes aveyronnais.

Tous les jeudis durant l'été, les enfants participaient à la fabrication de pizzas cuit au four à pain du hameau et les groupes se sont rassemblés autour d'un banquet géant suivi d'une veillée commune.

Des projets d'envergures également ont vu le jour avec la réalisation de projets d'environnement dans le cadre de « 1000 défis pour ma planète » sur la thématique de l'Eau. Le 2^{ème} prix de l'Environnement a été remis aux Eclaireuses et Eclaireurs de France par le Conseil Général en Février dernier.

De nombreux chantiers se poursuivent pour la rénovation du hameau et la restauration du patrimoine aveyronnais.

18 876 journées d'activités pour la saison 2003-2004 soit plus de 1000 journées supplémentaires pour vivent des projets de scoutisme, associatifs et scolaire, des jeunes et moins jeunes issus de tous les pays, de toutes origines et de tous handicaps.

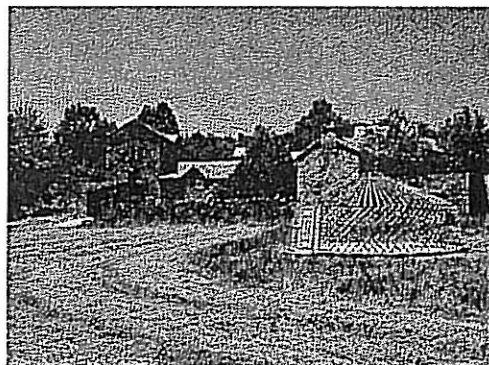


photo EEDF Bécours



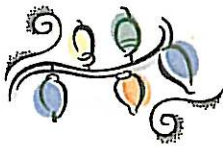
LE FOYER RURAL

Le Foyer Rural dans toute sa tradition conviviale et dans un esprit, de continuité, qui leur réussie très bien, ont commencé les festivités :

Le 25 Juin "le feu de la St Jean" avec une montagne de "moules frites". On avait jamais vu autant de monde - toujours très sympa !

Les 3 J - 6.7.8 Août, la fête de l'été - Mise en bouche le vendredi soir : moules frites.

Samedi soir : le dîner rencontre avec la "saucisse" qui en a que le nom puisque le menu évolue d'année en année en qualité. La soirée se termina tard, en musique accompagnée d'une animatrice improvisée, bien appréciée des convives.



Le dimanche après un petit déjeuner aux tri-poux pour les amateurs, l'après-midi se termina par le concours de pétanque qui anime toujours les passions.

Pour la joie de nos enfants un forain était présent apportant une animation supplémentaire et aussi la pêche miraculeuse de truites.

Saluons la performance de Pierre Mouriès qui a su à nouveau donner le poids exact du jambon 16 kg 830 !...

Et maintenant rendez-vous à l'année prochaine.



LES MARIÉS DE L'AN 44

60 ans après, les cloches sonnent pour nous inviter à nous réjouir de voir qu'il existe toujours des couples fidèles à la parole donnée.

Roger et Madeleine POMIE ont renouvelé leurs vœux à la mairie et à l'église. Ils se sont mariés le 18 Novembre 1944.

Monsieur le Maire Pierre ALBARIC ceint de son écharpe leur rappela que l'union fut célébrée par Monsieur CONSTANTIN-TOYE. De très bonne grâce il leur fit un petit discours simple et généreux en les félicitant d'avoir su mener l'éducation de leurs six fils, qui par leur présence les entourent de leur affection et amour. Ce fut bien agréable de voir les dix petits enfants et les quatre arrières petits enfants s'unissant pour fêter Papy et Mamie.

La bénédiction fut donnée par le diacre GLEIZE ami de la famille.

Tous les enfants petits et grands se retrouvèrent à Rivière pour le repas des noces de diamant réunissant cette famille qui malgré le nombre reste unie.

Nous vous rappelons que Roger POMIE était bien connu dans le milieu paroissial de Millau pour ses activités.





NAISSANCES

sont heureux d'être parmi nous :

LOANNE, née le 18 Septembre, fille de Michel SEGURA et de Chrystelle JOULIE, domiciliés à Randels.

PRUNE, née le 14 Octobre, fille de Stéphane SABOUREAU et de Valérie ANDRIEU, domiciliés à L'Ounet

YANN, né le 2 Novembre, fille de Laurent COMBACAU et de Laure FORESTIER domiciliés au Bourg.

LOUIS, né le 7 Novembre, fils de Fernand DA COSTA et de Denise GAVEN domiciliés à Vézouillac.

PAULINE, née le 8 Novembre, fille de Mathieu CASTANIER et de Sylvie DRESSAYRE, domiciliés à La Blaquièrre.

Toutes nos félicitations aux parents et tous nos vœux de bonheur à ces petits.



MARIAGES

La cérémonie de mariage de **Nathalie et Grégory ALLIEN** a été célébrée le 10 Juillet. Un an auparavant Laurence la soeur de Grégory, avait choisi aussi Verrières pour unir leur vie, espérons que cela portera à ces deux jeunes couples tout le bonheur que nous leur souhaitons.

(Bel air) Engayresque a été en fête le samedi 24 Juillet pour célébrer le mariage d'un charmant couple, **Christine RICARD et Mathieu NADAL**. Christine est la fille de Brigitte et Francis RICARD,

a qui nous adressons tous nos compliments. Francis Ricard (ancien conseiller municipal) exploitant une ferme au Bel Air.

Le 14 Août fut célébré le mariage de **Danièle SALGUES et Didier DAMIGRINTI** de Vézouillac.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés et merci pour les dons effectués à la caisse de l'école.



DECES

Alexandre JASSIN, décédé accidentellement à l'âge de 19 ans, les obsèques ont été célébrées le jeudi 22 Juillet. Il était le cousin de Sylvie JASSIN.

Décès d'**Adrien Louis VAISSIERE**, le papa de Marie-Hélène MIQUEL, les obsèques ont eu lieu le 21 Août à l'église d'Aguessac.

Décès de Monsieur **Michel CHEVAYDEL** survenu à l'âge de 72 ans, les obsèques ont eu lieu le 26 Août en l'église du Sacré Coeur de Millau.

Madame **Marcelle ATGER née GAUTRAND**, survenu à l'âge de 74 ans, les obsèques ont eu lieu le vendredi 27 Août en l'église Saint François à Millau.

Sincères condoléances aux familles.





INFOS UTILES



Chaque semaine : passage le

MERCREDI à 9 h 15 :
le boucher (Mr Perez de Rivière sur T.)

JEUDI à 10 h 30 : le poissonnier

JEUDI à 13 h 00 :
épicier, boulanger

MARDI et VENDREDI à 11 h 45 :
boulangier-pâtissier

BIBLIOBUS

Passage du Bibliobus à Verrières
de 9 h 15 à 9 h 40

les JEUDIS

6 JANVIER 3 FEVRIER 3 MARS

7 AVRIL et 9 JUIN



A votre disposition un minicar pour Millau :

MERCREDI
départ Verrières : 14 h 00
retour : 17 h 00

VENDREDI
départ Verrières : 8 h 45
retour : 12 h

Contact Mr LOUBAT au 05 65 59 83 85

GALETTE

*Comme c'est la tradition, notre Maire
et le Conseil municipal
vous présenteront leurs vœux
et vous invitent à tirer les*

ROIS

à partir de 17 h à la salle communale

SAMEDI 8 JANVIER

ALLO MONSIEUR LE MAIRE

Le Maire reçoit sur RDV

Téléphone :

Secrétariat : 05 65 59 71 52

Domicile : 05 65 61 14 22

Location salle des fêtes à la Mairie.

*Les locaux doivent être nettoyés et
rendus dans un état propre.*



